

AMAV

(Association de Médiation pénale et d'Aide aux Victimes)

L'association a pour mission d'accueillir, d'écouter, d'informer et d'accompagner les victimes d'actes de délinquance. Toute personne qui s'estime victime peut bénéficier d'une prise en charge par notre service d'aide aux victimes. Que l'on soit majeur ou mineur, victime d'infractions à caractère sexuel, de harcèlement, de racket, de violences, de maltraitements, que ce soit à l'école ou à la maison ou encore dans la rue...la victime, sa famille, ses proches peuvent être aidés gratuitement et anonymement. Nous intervenons sur tout le département de l'Ardèche mais également dans le Vaucluse et les Alpes de Hautes-Provence.

En Ardèche, l'association assure régulièrement des permanences à Annonay (gendarmerie et maison des services publics), La Voulte (gendarmerie et CCAS), Guilherand Granges (commissariat), Privas (TGI de Privas, CCAS), Tournon (gendarmerie et maison municipale pour tous), Le Teil (Marie et Gendarmerie) et Aubenas (commissariat). Le plus simple est de prendre rendez-vous en contactant notre standard. Une information par téléphone est également possible si la personne ne peut pas se déplacer lors de nos permanences.

Nous proposons aussi un soutien psychologique aux victimes qui en ont besoin. Nous travaillons, sous forme de vacations, avec des psychologues installés en libéral, pour lesquels l'AMAV va pouvoir financer pour la victime 3 à 5 séances.

Nos coordonnées sont les suivantes:

Téléphone : 04.75.29.30.00

Mail : amav07@orange.fr

N'hésitez pas à nous contacter.